

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) s'est réuni en session ordinaire le 22 décembre 2017 à Yaoundé (République du Cameroun), sous la présidence de **Monsieur Calixte NGANONGO**, Ministre des Finances et du Budget de la République du Congo, son Président en exercice.

Au cours de cette importante séance qui intervient juste un an après la Conférence Extraordinaire des Chefs d'Etats de la CEMAC du 23 décembre 2016, le Comité Ministériel a pris connaissance de l'évolution récente de la conjoncture économique et financière des Etats membres ainsi que des perspectives de la sous région en 2018. A l'occasion de cette rencontre, le Comité a également procédé à l'évaluation de la mise en œuvre des décisions prises au cours de la conférence de Yaoundé.

S'agissant de la conjoncture économique et financière en 2017, le Comité relève que la situation demeure défavorable avec une croissance nulle, conséquence de la contraction du secteur pétrolier. La région enregistre un taux d'inflation de 0,6% et une amélioration des soldes budgétaires et extérieurs. Dans ce contexte, le taux de couverture extérieure de la monnaie s'établirait à 58,8% en fin d'exercice. Le Comité s'est félicité des mesures prises et des progrès significatifs réalisés tant par les Etats membres, les Institutions Communautaires que par les Partenaires Techniques et Financiers.

Le Comité Ministériel a ainsi relevé avec satisfaction l'entrée effective en programme avec le FMI de quatre (04) pays de la CEMAC (RCA, Cameroun, Gabon et Tchad) et l'avancement des négociations pour l'entrée en programme du Congo et de la Guinée Équatoriale. Dans une démarche d'évaluation de l'état de mise en œuvre des vingt et une (21) Résolutions prises par les Chefs d'Etat lors de leur Sommet extraordinaire du 23 décembre 2016 à Yaoundé, le Comité Ministériel s'est félicité des efforts réalisés par la Communauté au regard de l'état d'avancement des programmes mis en route avec l'accompagnement du FMI.

Au plan économique le Comité a salué le redressement progressif des agrégats macroéconomiques de la sous région avec des perspectives d'une reprise de la croissance envisagée à 2,8% en 2018. Tout en se félicitant de l'impact sur les comptes publics des ajustements budgétaires réalisés, le Comité a recommandé la mise en œuvre concomitante des actions de relance économique durable pour une croissance forte et inclusive sur la base d'une économie davantage diversifiée et tirée principalement par le secteur privé.

Au plan monétaire, le Comité s'est félicité des résultats obtenus sur la base des mesures prises pour la stabilisation suivie d'un redressement des réserves de change de la Communauté. Le gel des concours de la BEAC aux États, les efforts budgétaires consentis par chaque pays membres, le renforcement des contrôles des opérations de transfert et de rapatriement des recettes d'exportation, les financements extérieurs sous forme d'appui budgétaire couplés à la légère remontée des cours des matières premières, ont permis d'atteindre un taux de couverture de la monnaie de 58,8% en 2017 avec une perspective de 65% en 2018. Le taux de couverture des importations, quant à lui, s'est redressé de 2,2 mois en décembre 2016 pour se situer à 2,6 mois à fin 2017.

S'agissant de l'intégration sous régionale, le Comité Ministériel s'est félicité, entre autres, des deux mesures fortes prises au Sommet des Chefs d'Etat de la CEMAC à N'Djamena le 31 octobre 2017. Il s'agit en l'occurrence de la libre circulation intégrale des personnes et des biens ainsi que de l'approfondissement du secteur financier par la fusion des deux Bourses de Valeurs Mobilières en activité dans la Zone.

Dans la perspective d'une consolidation accrue des actions déjà engagées, solidaire de la démarche communautaire, le Comité Ministériel s'est réjoui de l'engagement renouvelé des deux pays en négociation avec le FMI à boucler dans les délais les plus brefs les négociations en vue d'un programme soutenu par des financements. Le Comité a par ailleurs tenu à exprimer la solidarité totale des autres Etats membres avec la Guinée Equatoriale et le Tchad qui connaissent, à date, quelques difficultés dans la mise en œuvre des diligences induites par leur entrée en programme avec le FMI.

En ce qui concerne la coopération internationale, le Comité s'est félicité des appuis budgétaires octroyés par les Partenaires Techniques et Financiers et a souhaité une mobilisation plus soutenue de la Communauté internationale, au regard des défis importants de développement et sécuritaires auxquels les pays de la CEMAC font face.

Enfin, **au titre des questions budgétaires et diverses**, le Comité Ministériel a par ailleurs procédé à l'approbation du budget de la Banque pour l'exercice 2018, à la nomination des membres du Comité de Politique Monétaire, des nouveaux membres du Collège de la COSUMAF et du Secrétaire Général de cette même Institution.

Commencé à 10 heures 25 minutes, la session du Comité Ministériel a pris fin à 13 heures 30/5

Le Président du Comité Ministériel,



[Signature]
Le NGANONGO